

COMMUNE DE CONLIEGE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2021

Présent-e-s:

Le Maire

M. CORDELLIER Jérôme est désigné Secrétaire de séance

Les adjoint-e-s

M. ROUSSEL Jean-Claude

Mme PETITJEAN Karine

M. FANI Jean-David

Conseiller-e-s

Mme BERGOT Emilie

M. BREMON Laurent

M. CHAILLON Benjamin -

Mme DENEGNAN Audrey

M. DUPERRON Denis

Mme ETIENNE Marion

Mme HERBIN Noëlle

Excusé-e-s :

Mme. RESTELLI donne procuration à Mme HERBIN Noëlle

Mme DEHUT Christelle donne procuration à Mme PETITJEAN Karine

M. LOYANT Nicolas donne procuration à M. CHAILLON Benjamin

M. LAMBERT Georges

Nombre de votants = 14

La séance est déclarée ouverte à **19h06**

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des 14 votants.

2. TRANSFERT DE COMPETENCE DE PLANIFICATION EN MATIERE D'URBANISME A ECLA.

Monsieur le maire rappelle les tenants et aboutissants évoqués lors d'un précédent conseil, en décembre 2020.

Le sujet n'appelant pas de question, il est proposé de passer au vote

Votes contre : 10 – Mmes Bergot, Denegnan, Etienne, Herbin, Mrs Bremon, Chaillon, Cordellier, Duperron, Fani, Roussel

Abstentions : 3, Mmes Dehut, Petitjean, Restelli

Votes pour : 1, M. Loyant

3. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA CARRIERE DE CONLIEGE

Se référant à une réunion de travail sur le sujet ayant eu lieu le samedi 20 mars, monsieur le maire invite les conseiller.e.s à un rapide tour de table pour exprimer leur opinion sur le sujet.

L'exposé et la visite ont été instructifs à plusieurs titres :

- Les enjeux environnementaux sont très largement pris en considération, de manière contrainte par la réglementation mais également de l'attention particulière à travailler dans le détail par le carrier.
- Les mesures de prévention sur la pollution de l'eau, de l'air (poussières), de modération des impacts sonores, de protection des espèces, de reconstitution des écosystèmes, etc. sont prévues en amont, pendant et après l'exploitation.

Les conseillers ont aussi pu réaliser l'importance de la dimension économique et environnementale de l'exploitation de la carrière à l'échelle locale : construction, travaux publics (routes), coût du transport des matériaux, impact carbone.

Le sujet n'appelant plus de commentaires, monsieur le maire propose de passer au vote.

Votes contre : 0

Abstentions : 1 – Mr Fani

Votes pour : 13

4. QUESTIONS DIVERSES

Mme Herbin appelle les conseillers à rédiger les articles pour le prochain bulletin municipal. Monsieur le maire fait appel aux bonnes volontés pour alimenter les rubriques du site Internet, dont le nettoyage (après blocage lié à une saturation d'éléments) a été effectué par Mr Chaillon.

Il n'y a pas d'autres questions diverses.

La séance est levée à **19h40**

Le maire
Jérôme CORDELLIER

